



Dépêche 992

Compte rendu de la CAPC de Mutation de Catégorie C du 15 avril 2010 :

MAUVAIS CRU POUR LES « C » !

Catégorie A : 161 mutés ;

Catégorie B : 340 mutés ;

Catégorie C : 242 mutés (comprenne qui pourra...).

Bien que Pâques soit passé et les cloches revenues, la catégorie C a été la grande oubliée de ce premier tour de mutation 2010.

En réponse aux déclarations liminaires des différentes organisations syndicales, le président de séance s'est voulu une fois de plus rassurant : *« il n'y a pas de plan de réorganisation de la branche surveillance contrairement à la branche CO, tout au plus s'agit-il d'un ajustement à la marge. »*

Mais que penser du grand nombre de fermetures d'unité ? Pas de réponse à cette question.

Sur les 242 mouvements de cette année, un quart concerne des agents « réorganisés ». L'administration est incapable de nous préciser combien il en reste encore sur le bord de la route.

Maigre consolation : début mars, un accord de principe a été finalisé avec la DGFIP. Une dizaine

de demandes lui ont été transmises.

Après toutes ces précisions, nous sommes rentrés dans le vif du sujet, à savoir le déroulement de la CAP :

- les examens de demandes de radiation au tableau de mutation 2010 ;
- les modifications apportées à ce tableau ;
- les demandes d'inscription hors période.

En séance, la CFDT est intervenue sur cinq dossiers (préalablement non inscrits) dont trois ont été pris en compte de manière favorable.

Points suivants de l'ordre du jour : les emplois offerts par voies d'enquête.

- Au CSP de Paris : 7 candidats, tous retenus ;
- Au CSP de Lyon : 16 candidats, tous retenus ;
- Examens des candidatures pour l' EPA Masse des Douanes : 3 candidatures retenues.
- Candidatures pour le SNDJ de Toulouse et Metz : les deux premières candidatures sont retenues ;
- Concernant la DNRED : afin de ne pas cautionner une fois de plus la manière de faire de l'administration, la CFDT ainsi que la CGT ont quitté la salle sur ce point précis de l'ordre du jour.
- Concernant les mouvements dans les DOM :
 - Guadeloupe : aucun mouvement ;
 - Antilles-Guyane : 1 mouvement ;
 - DR de Guyane : 7 mouvements ;
 - Réunion : 5 mouvements.

Bref : une CAP de mutation sans grande surprise.

Espérons que le deuxième mouvement sera de meilleure qualité que ce premier cru !

Paris, le 5 mai 2010.